

L'info du jour

Le réseau de 14 médiathèques offre une nouvelle dimension de services

Provence verte Le maillage de ces établissements et du centre d'art de Châteauevert va permettre notamment la consultation et réservation de 150 000 documents en ligne

Ce nouveau service offre une gamme de prestations uniques sur le territoire. C'est une opération qui devrait être réussie. Le président de l'agglomération, Didier Brémond, a présenté le réseau des médiathèques de la Provence verte – quatorze établissements et le centre d'art contemporain de Châteauevert – « avec plus de 150 000 documents en ligne, un nouveau portail internet permettant de s'abonner, de réserver à un clic, d'emprunter un ouvrage ici et de le rendre ailleurs grâce à une navette de circulation ».

L'offre pour les utilisateurs se trouve ainsi élargie et les démarches facilitées avec notamment un site internet dédié. Si chaque structure reste dans le giron municipal, les frontières tombent avec ce maillage intercommunal. Avec un seul abonnement, une seule carte, l'adhérent peut par exemple retirer un livre dans un établissement du réseau et le restituer dans un des treize autres. Et bien entendu, le réserver en ligne et le récupérer dans la médiathèque de son choix.

« Facilitateur »

Fort de l'exemple du Val d'Issole où des structures avaient adopté ce principe en 2005 et de la volonté en 2015 de professionnels d'autres communes de s'inscrire dans cette initiative, le projet de réseau, engagé en 2017, a été mené à son terme. « L'agglomération a joué un rôle de facilitateur. Elle a financé les formations et la mise en place du logiciel de gestion commun aux établissements adhérents et du portail dédié aux administrés. Par ailleurs, une navette va tourner une fois par semaine dans les quatorze communes pour acheminer les prêts. Nous nous sommes aussi engagés à financer et programmer des spectacles et des animations culturelles pour les médiathèques de ce

réseau. Un comité de pilotage finalisera cet agenda », précise Franck Pero, vice-président en charge de ce dossier. « Ce réseau est l'union de quatorze structures communales qui ont mutualisé leurs pratiques. Les professionnels ne sont plus isolés. Ils peuvent partager leurs connaissances, leurs savoirs, les manières de gérer leur établissement. Echanger des informations utiles notamment sur les spectacles. Ça incite des rencontres plus régulières » L'élu met en exergue la réussite de ce type d'opération en France. « On constate une augmentation du nombre d'adhérents au minimum de 20 % ».

15 300 inscrits

A son lancement, le réseau de la Provence verte va compter 15 300 inscrits, « ce qui représente 15 % de la population de l'agglomération ». Ramené à l'échelle de chaque commune ce pourcentage s'élève en moyenne à 25 %.

Franck Pero fixe un objectif : « Couvrir un plus grand nombre d'adhérents pour faire vivre la lecture publique et faire découvrir l'offre de l'ensemble des documents. » Dans cette optique, le souhait est aussi de poursuivre l'enrichissement de ce maillage avec la totalité des dix-neuf médiathèques communales. « Nous avons été facilitateurs mais nous avons aussi été exigeants sur la qualité. L'agglomération a imposé un budget communal d'acquisition de documents de deux euros par habitant. Dans ce domaine, le niveau devait être similaire dans chaque commune. Certaines pour le moment ne sont pas assez structurées en termes de finances, de moyens ou de personnels. Je suis sûr qu'elles vont être incluses dans les prochaines années. »

G. LEVA
gleva@varmatin.com

1. La direction régionale de l'action culturelle a financé le projet.



La carte des 14 communes (en orange) inscrites dans le réseau des médiathèques de la Provence verte.



Le président de l'agglomération Provence verte, Didier Brémond, a présenté le réseau en compagnie des vice-présidents, Romain Debray et Franck Pero en charge du dossier. (Photo DR)

Le lancement marqué par un spectacle

Le lancement officiel du réseau est proposé dans quatre communes. Il sera animé par un duo de cirque contemporain.

Tout le monde est ainsi invité gratuitement au spectacle « Enlivrez-moi » de la C^e du Contrevent.

Le programme
Médiathèque de Brignoles : mardi 25 juin à 18 heures.
Médiathèque de Nans : mercredi 26 juin à 11 heures.
Médiathèque d'Entrecasteaux : mercredi 26 juin à 18 heures.
Médiathèque de Méounes : jeudi 27 juin à 20 h 30.

Sur le portail

■ www.mediathèques.caprovenceverte.fr
Le portail en ligne, sur lequel on peut se pré-inscrire, regroupe 150 000 documents recensés dans les 14 médiathèques du réseau. Il est possible de les réserver en ligne et de les récupérer dans l'établissement de son choix. L'utilisateur a aussi la possibilité de vérifier ses prêts en cours et le cas éventuel de les prolonger. L'agenda des animations est également visible sur ce site à l'instar des coups de cœur des professionnels. Sans oublier, un éclairage sur les nouveautés.

Les phrases

« Toutes les médiathèques du réseau interviennent régulièrement auprès des écoles et des crèches. »

« Le centre d'art contemporain de Châteauevert possède un fonds documentaire très important spécialisé dans l'art contemporain. Il est consultable sur place dans un point lecture. Ce fonds pourra être prêté aux médiathèques. »

Franck Pero, vice-président de l'agglomération.

Modalités

■ Une nouvelle carte siglée aggro
Le lancement du réseau n'engendre pas de modifications au niveau de l'adhésion des personnes déjà inscrites. Elles recevront à leur prochain passage une nouvelle carte siglée agglomération Provence verte. « On ne fera pas un envoi massif puisque les anciennes cartes seront encore valides », souligne Franck Pero.

■ Inscription gratuite pour les habitants des communes du réseau
Pour ceux qui souhaitent adhérer, l'inscription annuelle est gratuite pour les habitants des communes membres du réseau. Elle s'élève à 20 euros pour les résidents des communes hors réseau sauf pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires d'allocation spécifique de solidarité et titulaires d'une carte d'invalidité.